
Arob@se, Vol.3, N°1

Sociologie des professions de Cl. Dubar & P. Tripier

Paris : A. Colin, 1998, 250 pages, ISBN : 2-200-01689-1

Yamina Bensaâdoune

Cet ouvrage, qui se présente comme le premier manuel de sociologie des professions de langue française, ne se contente pas d'exposer un tableau des principaux concepts et axes de recherche, il les insère dans une perspective théorique originale. En posant le triple enjeu de la sociologie des professions — politique, éthique-culturel et économique — les auteurs définissent le triple objet de ce champ de la sociologie : "l'organisation sociale des activités de travail, la signification subjective de celle-ci et les modes de structuration des marchés du travail". Ils dessinent ainsi la trame de fond conceptuelle de l'ouvrage.

Sont exposés dans un premier temps les modèles qui président à la définition des enjeux précédents et qui se dégagent de l'histoire des idées religieuses et des activités de travail. C'est ainsi que sont définies les notions de "professions-corps" en référence au modèle catholique des corps d'Etat en France, de "profession-confrérie", propre au modèle collégial de l'éthique puritaine, et enfin la "profession illégitime" associée au modèle libéral chez Smith et Marx. L'hypothèse forte des auteurs est en effet que les modèles professionnels, en tant que systèmes de croyances, sont d'abord religieux.

Ces modèles servent de fondement aux édifices théoriques issus tant de la tradition française qu'anglo-saxonne. En faisant d'eux des instances de socialisation, Durkheim joue un rôle majeur pour la tradition française puisqu'il réhabilite les corps professionnels en les dotant d'une fonction de lien social et de conscience morale. Cette perspective trouve des prolongateurs chez les fonctionnalistes, avec Carr-Saunders et Wilson d'abord, puis Parsons. A travers l'étude des professions juridiques et médicales surtout, ces auteurs définissent la profession par opposition aux simples occupations par le service rendu à la collectivité au moyen d'une for-

mation intellectuelle poussée et spécialisée. Le modèle de Parsons prête à la critique dans la mesure où il permet de justifier le statut des professions établies, en reprenant en langage savant, les arguments des professionnels eux-mêmes.

C'est précisément contre cette posture intellectuelle et idéologique que se placent les sociologues interactionnistes. Le postulat de départ est très différent puisque pour eux, il y a avant tout des activités de travail qu'il faut considérer les unes et les autres avec un intérêt égal. Les groupes professionnels sont des processus d'interaction qui sont en interdépendance avec les processus biographiques : "la dynamique d'un groupe professionnel dépend des trajectoires biographiques (careers) de ses membres, elles-mêmes influencées par les interactions existant entre eux et l'environnement". L'objet d'étude du sociologue devient dès lors la dynamique des interactions. A travers différents exemples de socialisation professionnelle (le voleur professionnel, le médecin, les musiciens de danse), les interactionnistes mettent au jour de façon empirique les concepts-clés de cette sociologie : celui de licence (autorisation d'exercer) et mandate (obligation de mission), et de carrière (Hughes), de segments professionnels (Bucher et Strauss), mondes sociaux (Becker et Strauss), et d'ordre négocié (Strauss). Ils démontrent le caractère segmenté, pas toujours prestigieux et peu cohérent des professions.

Pour fructueuse qu'elle soit du point de vue heuristique, cette approche laisse peu de place aux mécanismes économiques qui régissent les professions. C'est ce à quoi tentent de remédier ce que Cl. Dubar et P. Tripiet appellent les "nouvelles" théories des professions, qui accordent à celles-ci un rôle "d'acteurs collectifs du monde économique". Dans la filiation wébérienne, elles font des professions des marchés du travail fermés qui visent le monopole d'un segment d'activité. La question des savoirs est centrale dans cette analyse (Freidson, Sarfati Larson).

La dernière partie de l'ouvrage propose un aperçu des recherches en France sur la sociologie des professions. A partir d'un ensemble très hétérogène, les auteurs tentent un regroupement des travaux autour de l'hypothèse de "la persistance de quatre types de systèmes professionnels fermés correspondant à quatre modalités de fermeture d'un marché du travail". Se dégagent ainsi quatre idéal-types de systèmes professionnels : les fonctionnaires, reposant sur le modèle des grands corps d'Etat ; les cadres, qui empruntent de façon sous-jacente au modèle précédent ; les professions libérales et indépendantes, régulées par les dispositifs publics ; le monde des métiers qui repose sur un mode de régulation plus "corporatiste", à l'instar des métiers du transport. Enfin, les "salariés ordinaires", pris entre logique du capital et volonté d'autonomie, posent la question de "nouvelles formes de modalités identitaires au travail".

Cet ouvrage en tant que manuel répond bien aux contraintes de l'exercice : exhaustivité des approches, dans un souci de clarté et de mise en ordre ce qui s'avère profitable et stimulant. Par ailleurs, les auteurs affichent un souci de construire une sociologie des professions "à la française", ce qui peut être une invitation à poursuivre les recherches dans cette voie.

Y. Bensaâdoune
Département de sociologie
Université de Rouen

